Le 2 juillet 2013, Île des Soeurs

Mémoire respectueusement soumis à

L'Office De Consultation Publique de Montréal

Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

Mesdames, messieurs les commissaires,

Mon nom est Francine Dauplaise et je suis une résidente de l'ÎDS depuis plus de trente ans.

Comme beaucoup de résident(e)s de l'ÎDS je m'intéresse, avec beaucoup de désolation, au dossier de la nouvelle école, dossier qui est devenu très vite un dossier diviseur de la population plutôt qu'un dossier rassembleur parce que mal, très mal planifié quant à sa location, résultat d'un manque évident de planification par les élus dans le développement de l'île : constructions à grande vitesse de tours à logements, d'établissements commerciaux et de maisons familiales tout en tenant compte de l'aspect champêtre de notre milieu de vie pour attirer le plus grand nombre de personnes possible à venir s'établir sur l'île mais sans aucune prévision d'écoles pour accueillir tous ces enfants. Nous sommes, aujourd'hui, devant le besoin urgent de remédier à ce manque de planification. Étant dit sans méchanceté ni malveillance de ma part, je crains que les élus d'aujourd'hui, tout comme ceux d'autrefois, veulent régler à la va vite, sans planification à long terme en voulant utiliser en premier lieu un parc, puis ce très bel espace vert qui rend la rentrée de l'île tellement attrayante et invitante, y amenant une multitude de très jeunes enfants près pour ne pas dire dans un carrefour giratoire très achalandé, les exposant à un environnement peu sécuritaire et créant pour les automobilistes une source supplémentaire de danger et de congestion de la circulation. Choix d'autant plus incongru que même les personnes impliquées dans ce projet savent et admettent haut et fort qu'en 2018 il faudra recommencer un processus semblable parce que ce terrain ne suffira pas à la demande.

L'heure n'est pas ni à la critique ni à la condamnation de qui que ce soit mais à la réflexion et à la planification du futur par le choix d'un terrain adéquat (qui existe, je crois) qui répondra à ce qui est mentionné ci-haut :

- sécurité des enfants;
- emplacement offrant des possibilités pour besoins futurs
- protection des conditions déjà difficiles de la circulation;
- sauvegarde de nos espaces verts aménagés;
- sauvegarde de l'aspect champêtre de l'île;

Conclusion

Prenant en considération tout ce qui précède non pas comme une négation du besoin d'une autre école ni une opposition à la construction de celle-ci mais bien comme une opposition au choix présent de son emplacement,

je vous demande bien respectueusement de rejeter ce choix de terrain pour la construction de cette nouvelle école que nous désirons tous.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Francine Dauplaise